



Swisscanto Fondation collective  
des Banques Cantonales

# Rapport de gestion 2009



**Swisscanto**



# Table des matières

2009: Valeurs éprouvées	<b>4</b>
Rétrospective 2009: Effectifs, cotisations versées	<b>6</b>
Placements de la fortune et politique de placement	<b>7</b>
Rétrospective; conjoncture et placement 2009	<b>8</b>
Rapport de la commission de placement	<b>10</b>
Evolution du degré de couverture	<b>11</b>
Compte annuel 2009	<b>13</b>
Bilan	<b>14</b>
Compte d'exploitation	<b>16</b>
Annexe au compte annuel	<b>19</b>
Rapport de l'organe de contrôle	<b>42</b>

# 2009: Valeurs éprouvées

Après les turbulences de l'année précédente, qui ont secoué la prévoyance professionnelle comme jamais auparavant, un espoir justifié de redressement existait pour l'année 2009. Cet espoir n'a pas été déçu. Aujourd'hui, nous pouvons constater avec satisfaction que pratiquement tous les paramètres pour une marche des affaires couronnée de succès se sont améliorés au cours de l'année sous revue. Il a été en particulier démontré que la question «Assurance totale ou degré de couverture» avait relativement peu d'importance, tant pour les clients existants que pour les nouveaux. Bien que Swisscanto Fondation collective ait présenté une légère sous-couverture jusqu'au milieu de 2009, 116 entreprises décidèrent d'adhérer à la Fondation, et ceci avec un taux de résiliation nettement plus restreint que l'année précédente. Cela montre que les fournisseurs n'offrant pas un modèle de couverture totale peuvent justifier la confiance de leurs clients – entre autres, s'ils exposent toutes les données importantes de manière absolument transparente. Vous trouverez également cet objectif concrétisé dans l'édition 2009 de notre rapport de gestion

## Financièrement stable en tout temps

La situation financière de Swisscanto Fondation collective fut également stable tout au long de l'année écoulée. Différents facteurs y ont contribué: comme par le passé, Swisscanto n'a fait confiance ni à la chance ni au hasard, mais s'est appuyée sur des valeurs traditionnelles. Hier comme aujourd'hui, rechercher la stabilité est plus important que de bondir dans toutes les tendances de courte durée; des conditions attractives pour nos clients valent mieux qu'une ruineuse guerre des prix; des prestations de services optimales importent plus qu'une croissance à tout prix.

## Un bon certificat de nos clients

Vous, nos clients, nous avez une fois de plus confirmé de façon impressionnante que nos tentatives vont dans la bonne direction. Dans un sondage effectué régulièrement et largement établi, le dénommé «PME Tracking», vous nous avez de nouveau attribué d'excellentes évaluations. Dans pratiquement tous les domaines relevés, concernant aussi bien la stabilité financière que la qualité des prestations de services, Swisscanto Fondation collective a pu occuper les premières places. Malgré une très forte concurrence, vous avez notamment attribué à nos collaborateurs la meilleure note concernant la qualité du service et l'amabilité! Nous vous en remercions tout particulièrement; en même temps, ces résultats extrêmement réjouissants nous obligent et nous aiguillonnent.

## Corporate Governance: une tâche continue

Comme toutes les institutions de prévoyance, Swisscanto Fondation collective gère à titre fiduciaire le capital de prévoyance de ses assurés en ayant pour objectif de garantir leurs prestations de prévoyance à long terme. Pour chaque assuré, la valeur escomptée de ses rentes représente en règle générale la part principale de son épargne. Les assurés sont donc en droit d'exiger que les organes de la Fondation respectent leur responsabilité fiduciaire d'une manière circonspecte.

Swisscanto Fondation collective s'est intensivement préoccupée de ces exigences et a mis sur pied au 1.1.2009 deux nouvelles commissions dans le but de fournir à temps et de façon complète au Conseil de fondation, en collaboration avec la Direction, toutes les informations nécessaires pour remplir efficacement sa fonction de contrôle. S'appuyant sur les résultats de contrôle, il doit avoir la possibilité d'influencer la gestion. Un comité d'audit et un comité de stratégie et de gouvernance, tous deux composés de représentants du Conseil de fondation ainsi que de nos partenaires, les Banques Cantonales et Helvetia, assureront à l'avenir la mise à disposition de ces informations selon un cahier des charges défini.

Avec ces mesures, le Conseil de fondation veut faire un pas de plus vers un comportement exemplaire en matière de gouvernance et de transparence. Autre signe de ces efforts: Swisscanto Fondation collective s'est ralliée à la charte de l'ASIP. La charte de l'ASIP est un code de comportement de l'Association suisse des caisses de pension, liant ses membres entre eux, concernant le maintien des prescriptions de loyauté et d'intégrité de la LPP. ([www.asip.ch/themen](http://www.asip.ch/themen), «ASIP-Charta»).

## Excellent résultat sur les risques

A côté du processus d'épargne, la couverture des risques décès et invalidité représente une part importante du marché de la prévoyance, et le résultat sur les risques influence notablement les résultats globaux d'une Fondation collective. Le comportement responsable, aussi bien celui de nos clients que celui des autorités compétentes, surtout en relation avec l'invalidité, a de nouveau induit un résultat extrêmement positif au cours de cette année sous revue, plus particulièrement en ce qui concerne le risque d'invalidité. Avec des mesures appropriées dans le domaine du Riskmanagement, nous continuerons de soutenir nos clients dans leurs tentatives de

pouvoir maintenir le plus longtemps possible en activité leurs collaborateurs sur le point de devenir invalides. Ces mesures contribuent largement à pouvoir maintenir les primes de risque à un niveau adéquat et concurrentiel.

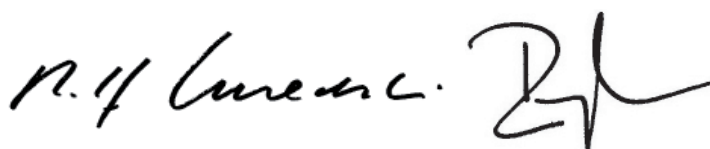
### **Partenaires fiables et principes communs**

Comme la branche de la prévoyance professionnelle, le monde bancaire a aussi une année turbulente derrière elle. Dans cette situation, le partenariat avec les Banques Cantonales a été particulièrement apprécié par Swisscanto Fondation collective. Les Banques Cantonales n'ont jamais fait les gros titres de manière négative engendrés par la crise bancaire, et cette dernière n'a pas plus ébranlé la grande confiance des clients en «leur» banque cantonale. Les très bons résultats d'un bout à l'autre le montre très clairement.

Des principes identiques à ceux des Banques Cantonales valent aussi pour Swisscanto Fondation collective: Il y a toujours au premier plan l'intérêt à long terme du client et non pas la

recherche d'une optimisation des gains à court terme. Swisscanto Fondation collective s'engagera également dans le futur à respecter ces principes et elle continuera de rester un partenaire fiable pour toutes les questions de prévoyance – pour ses clients, pour ses assurés, pour vous.

Nous nous en réjouissons et vous remercions cordialement de nous avoir confié la gestion de la prévoyance en faveur de votre personnel.



Rolf Knechtli  
Président du Conseil  
de fondation

Davide Pezzetta  
Directeur  
administratif



# Rétrospective 2009

<b>Effectifs</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>Variation absolue</b>	<b>Variation en %</b>
Capital réglementaire (en CHF Mio.)	3 964	3 840	124	3,2
Nombre de contrats	5 912	5 880	32	0,5
Personnes assurées	49 710	50 370	- 660	- 1,3

## Effectifs

Le capital réglementaire a légèrement augmenté également au cours de l'année sous revue. Le nombre des entreprises ayant adhéré à notre Fondation collective (nombre de contrats) est resté stable durant l'année passée sous revue.

Une légère diminution du nombre de personnes assurées a été causée entre autre par la baisse des activités – due à la conjoncture – des entreprises affiliées.

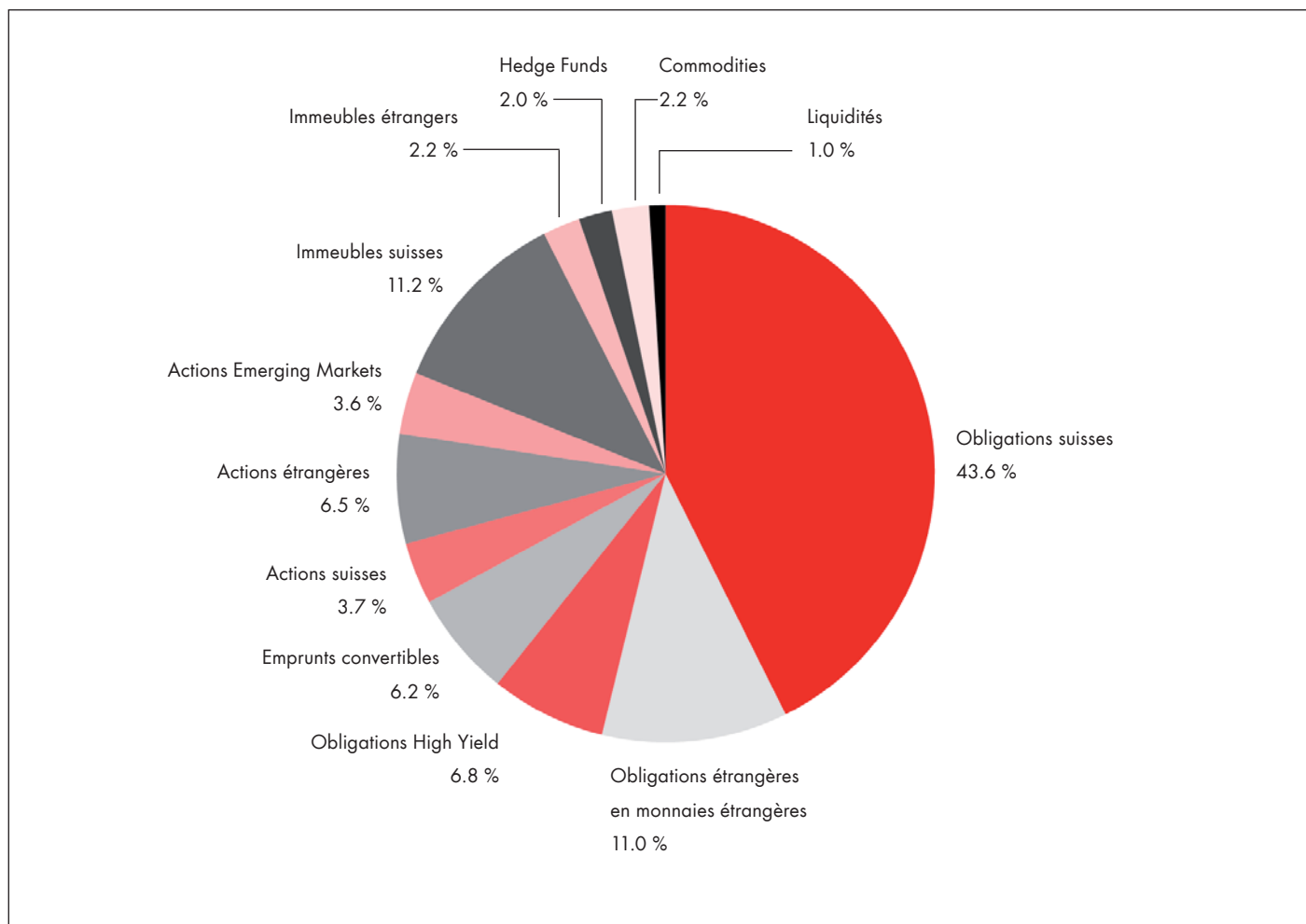
<b>Cotisations versées</b>	<b>2009 en CHF Mio.</b>	<b>2008 en CHF Mio.</b>	<b>Variation en CHF Mio.</b>	<b>Variation en %</b>
Primes périodiques des employés et des employeurs	393,9	399,3	- 5,4	- 1,4
Primes uniques	335,3	434,3	- 99,0	- 22,8
<b>Total</b>	<b>728,6</b>	<b>833,6</b>	<b>- 105,0</b>	<b>- 12,6</b>

## Cotisations versées

La diminution des cotisations périodiques est due avant tout à la baisse des contributions de risque au 01.01.2009. Le recul des primes uniques reflète la fluctuation minimale de l'effectif.

# Placements de la fortune et politique de placement

## Asset Allocation au 31.12.2009



# Rétrospective de la conjoncture et des placements en 2009

## **Nette reprise**

Au début 2009, la situation ne se montrait guère meilleure qu'en 2008, tant du point de vue économique qu'en termes de performance. Ce n'est qu'en mars qu'un changement de tendance a pu être constaté dans les marchés de placements et les indicateurs économiques du 3<sup>ème</sup> trimestre montraient que la récession tendait à sa fin.

Pourtant, l'année n'allait pas se terminer sans souci. La récession aigüe et les mesures de soutien étatiques ont conduit à une accumulation des dettes, et donc des risques, transférés des privés aux états. La Grèce fut la première victime de cette augmentation de la dette publique. Comme les agences de rating furent sous pression après le déclenchement de la crise en raison de leur évaluation de produits d'emprunts structurés de manière complexe, ces agences ne pouvaient être enclines à procéder maintenant à un déclassement de la qualité des dettes plus vite qu'auparavant. C'est pourquoi il faudra aussi compter sur de mauvaises nouvelles dans le courant de 2010. A leur terme, des corrections du marché se prêtent donc à la constitution d'autres positions dans des emprunts d'entreprises et dans des actions bien choisis.

Les banques centrales se sont tenues durant toute l'année 2009 à leur politique monétaire très expansive. Comme il n'y avait aucune menace du côté de l'inflation, la persistance du début graduel du redressement, qui n'était, resp. n'est pas encore garantie, ne constituait pas un risque prêt à être accepté et les intérêts se sont maintenus à un taux historiquement bas.

## **Résurrection des valeurs à risque**

Les investisseurs se montrèrent au contraire très favorables à prendre des risques. L'année 2009 fut estampillée Risk Rallye, qui a commencé au mois de mars sur les marchés d'investissement. Après un départ raté, ce sont avant tout les titres, qui étaient sous pression durant la phase critique de la crise financière, qui purent comptabiliser des gains de cours impressionnants dès la fin du 1<sup>er</sup> trimestre. Le Rallye des gains, dont le résultat fut meilleur que prévu, fut mis en avant; des chiffres de l'économie, qui indiquèrent une stabilisation de l'économie réelle ainsi que des apports en liquidités et en capital du système financier par les Banques centrales, lesquelles ont rapidement augmenté les valeurs des actions cotées particulièrement dans le domaine financier. Les craintes d'une déflation exprimées par des investisseurs se sont transformées en peu de temps en attente d'inflation, plus particulièrement de la part des entreprises ayant des dettes élevées à long terme,

qui pourraient en profiter. Pendant que les valeurs substantielles endettées – parmi elles les Small Caps – bénéficiaient d'une envolée, les actions qualitatives de premier choix – bien capitalisées et disposant de Cash Flows stables – sont restées en retrait.

Ce n'est cependant qu'une minorité d'investisseurs qui ont profité de ce redressement des cours. Les investisseurs privés sont restés en retrait en raison des expériences antérieures, les investisseurs institutionnels avaient une capacité d'action réduite en raison de la capacité de risque fortement restreinte dues aux trop fortes pertes de cours. C'est pourquoi en fin d'année également des volumes considérables se retrouvèrent comme auparavant sur le marché monétaire. Mais une grande partie de cet argent attendait le moment idéal pour entrer dans des catégories de placements plus risqués. Cela renforcera probablement les marchés des actions en raison de la forte attractivité comparative des actions.

En résumé, il restera que l'année 2009 sera considérée comme une année remarquable dans l'histoire du marché des actions. Un accroissement de plus de 26%, mesuré au MSCI World, a caractérisé le marché mondial des actions. Ce sont les marchés émergents qui ont le plus progressé, suivis par les marchés asiatiques. Le contraire est valable pour le marché japonais des actions, qui a été écarté par la plus grande partie des investisseurs dans les années précédentes. Le tassement de la politique monétaire japonaise au 4<sup>ème</sup> trimestre et le rebond résultant du marché en crise n'ont plus pu également empêcher un écart sensible par rapport aux autres régions. L'Europe a montré une performance légèrement meilleure que le marché global des actions, alors que la Suisse boitait quelque peu derrière.

Pendant que les actions à faibles qualités de gain et valeur au bilan ont «surfé» durant les trois quarts de l'année (survivor Rallye des valeurs fortement endettées), la préférence des investisseurs s'est modifiée au 4<sup>ème</sup> trimestre pour des titres de meilleure qualité. Les valeurs de croissance et les valeurs fortement capitalisées purent être pour la première fois supérieures aux valeurs faiblement capitalisées durant cette phase de redressement.

## **Nouvelles émissions très demandées**

Les marchés des obligations se distinguèrent par une très forte baisse des primes de risques. Après que la différence de rendement entre les emprunts d'entreprise classés en BBB



et les emprunts de l'Etat américain eurent encore augmenté d'environ 8% en début d'année, le dénommé Spread a reculé dans le courant de l'année jusqu'à son niveau d'avant récession. Ceci a encore signifié à la fin de l'année une prime de risque d'environ 3%.

Les marchés des nouvelles émissions ont contribué de même pour une grande partie aux bonnes performances des emprunts des entreprises. Les investisseurs ayant réduit leur propension à prendre des risques, les débiteurs de toutes les catégories de rating se sont retrouvés sur le marché du capital dans le courant de l'année. Les émetteurs ne purent cependant pas couvrir la forte demande des emprunts d'entreprises avec leur offre; les nouvelles émissions furent souvent sursouscrites, et ceci à plusieurs reprises.

En revanche, les emprunts d'Etat purent à peine s'éloigner de leur niveau de rendement historiquement bas. Même les plus faibles émetteurs comme l'Irlande ou la Grèce ont souffert de considérables fluctuations de cours dans le courant de l'année.

### **Bénéfices substantiels attendus en 2010 pour les entreprises**

En principe, nous pouvons admettre que la crise financière est passée. Le Ted-Spread, thermomètre pour la crise financière qui mesure la différence entre les intérêts à 3 mois et les papiers-valeurs du gouvernement US à court terme, est revenu à un niveau habituel. Les banques se prêtent de nouveau de l'argent entre elles, la pénurie de liquidités est terminée. Les craintes inflationnistes ne se sont également pas concrétisées dans l'année en cours. On parle à court et à moyen terme aussi bien des trop faibles capacités d'emploi que du taux de chômage élevé, qui donne peu d'espace pour des revendications salariales. Le fait est qu'il n'y a pas de menace d'inflation monétaire induite, étant donné que la demande de crédit a été jusqu'à présent très faible et que le système bancaire n'a pratiquement pas créé d'argent supplémentaire.

La question concernant la croissance économique reste en suspens, et également celle de savoir si les gains des entreprises vont retrouver leur niveau d'antan. Swisscanto, contrairement à de nombreux autres participants du marché, a bénéficié d'un redressement économique à peu près «normal». Les baisses des frais ont déjà permis aux entreprises d'avoir une nette augmentation du bénéfice avec une croissance économique minime. Le cycle des inventaires – les entrepôts sont

pratiquement vides – et les solides dépenses de consommation – spécialement aux USA – indiquent que les grands profits escomptés ont été atteints, voire même dépassés. Si l'économie n'a qu'un peu plus d'élan que prévu, les gains des entreprises seront même disproportionnés. Inversement, une phase difficile avec en plus un trend volatile est prévisible, si le redressement économique ne peut pas se faire sentir comme espéré.

C'est pourquoi les banques centrales se trouvent également devant un dilemme. Elles doivent d'un côté assurer qu'elles peuvent empêcher à temps une possible inflation par une restriction des liquidités et d'un autre côté, ne causer aucun dommage à la croissance qui est en train de germer. Depuis fin 2009, les banques centrales ont annoncé, au moins oralement, l'abandon de la politique monétaire très expansive.

Le choix de cette stratégie aura en tout cas influencé les marchés des obligations. C'est pourquoi les cours des emprunts connaîtront en 2010 une certaine nervosité par rapport aux commentaires des banques centrales. Les emprunts des entreprises sont encore et toujours jugés attractifs et en tout cas préférables aux emprunts de l'Etat. Après la contraction des crédits, il apparaît que le ratio Chance/Risque est meilleur dans le domaine des actions.

Certes, les marchés ne sont pas au début d'une hausse, mais la tendance à la hausse se poursuivra comme auparavant en raison de l'appréciation attractive du bon développement des profits et des grandes liquidités détenues par les investisseurs.

# Rapport de la Commission de placement

## Performance globale

Après un départ difficile durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2009, les marchés se sont repris et terminèrent l'année écoulée avec des rendements globaux réjouissants. Deux décisions ont contribué au développement positif des résultats de Swisscanto Fondation collective: d'une part, la suspension temporaire du Rebalancing, d'autre part, le maintien de la stratégie pour un degré de couverture supérieur à 95%. Le taux de couverture de la Fondation collective s'est amélioré de 95,10% à 104,17% en 2009. Avec un rendement consolidé des placements de 12,88%, un résultat nettement supérieur à ceux de la concurrence a pu de nouveau être réalisé. Cela s'explique par exemple en comparaison avec l'indice défensif Pictet LPP25, qui a atteint 11,74%, ou par le rendement exprimé par le Schweizer PK Index du Crédit Suisse de 10,86%. Notre stratégie de placement considérée comme plutôt défensive et l'exploitation tactique et ciblée de la fortune ont finalement contribué à ce bon résultat comparatif.

Une plus-value d'environ CHF 0,2 mio a été dégagée en 2009 grâce à la situation tactique. La plus-value totale dégagée depuis le début du mandat Overlay au 1<sup>er</sup> juillet 2008 s'élève à CHF 6,6 mio, correspondant au 0,16% de la fortune totale.

La situation tactique s'est modifiée à plusieurs reprises dans le courant de l'année sous revue. Alors que le modèle quantitatif de l'Asset allocation (GLOCAP) envoyait majoritairement des signaux négatifs pour le marché des actions au cours du premier semestre, les pronostics modélisés pour les catégories de placement plus risqués se sont continuellement améliorés au cours du second semestre. Les catégories «Actions suisses» et «Actions étrangères» furent par conséquent neutres, voire sous-évaluées jusqu'à mi-juillet. La catégorie «Actions étrangères» fut sur-évaluée depuis le début du mois d'août, qui marque une évaluation constamment renforcée. Les obligations furent en contrepartie sous-évaluées.

## Adaptations organisationnelles dans la Commission de placement

Pour remplacer M. Matthias Wirz (BKB), Dr. Stefan Kunzmann (BKB) a été élu nouveau membre de la Commission de placement par le Conseil de fondation.

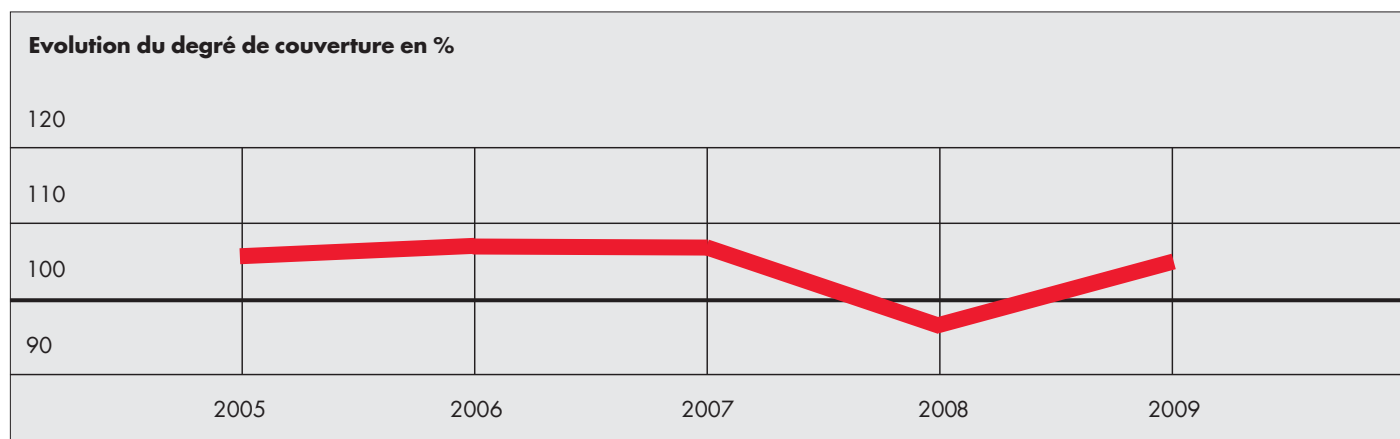
## Bilan

En plus des turbulences des marchés financiers, beaucoup d'événements annexes nous ont également préoccupés l'an dernier. La continuité était au premier plan. La stratégie de placement prudente et défensive nous a préservés au cours de ces deux dernières années extraordinairement exigeantes et nous permet, ainsi que nos clients, d'entrevoir l'avenir avec confiance.

# Evolution du degré de couverture

Après les turbulences de l'année précédente, le degré de couverture s'est amélioré de manière manifeste. La fondation collective Swisscanto a encore affiché une légère sous-cou-

verture jusqu'au milieu de l'année sous revue. Le degré de couverture était de 104.2 % à la fin de l'année sous revue.





# Compte annuel 2009

Bilan au 31 décembre 2008 et 2009	<b>14</b>
Compte d'exploitation	<b>16</b>
Annexe au compte annuel	<b>19</b>

# Bilan au 31 décembre 2008 et 2009

## Actifs

	<b>31.12.2009</b> en CHF	<b>31.12.2008</b> en CHF
<b>Placements de la fortune</b>		
Liquidités	185 835 626.31	290 795 165.03
Créances	82 740 996.01	51 893 777.46
Placements des capitaux	4 034 045 993.21	3 461 936 343.99
Liquidités stratégiques	42 271 984.66	28 310 834.94
Placements collectifs Obligations	2 528 163 591.35	2 297 196 236.71
Placements collectifs Emprunts convertibles	255 820 198.10	211 741 025.69
Placements collectifs Actions	481 248 229.40	272 833 874.77
Placements collectifs Immeubles	552 237 515.55	524 535 296.12
Placements collectifs Hedge Funds	80 695 274.15	78 971 075.76
Placements collectifs Commodities	93 609 200.00	48 348 000.00
<b>Total Placements de la fortune</b>	<b>4 302 622 615.53</b>	<b>3 804 625 286.48</b>
<b>Compte de régularisation des actifs</b>	<b>26 803 370.00</b>	<b>25 450 626.00</b>
<b>Placements individuels</b>	<b>102 381 580.28</b>	<b>90 229 983.56</b>
<b>Total Actifs</b>	<b>4 431 807 565.81</b>	<b>3 920 305 896.04</b>

## Passifs

	31.12.2009 en CHF	31.12.2008 en CHF
<b>Obligations</b>		
Prestations de libre passage et rentes	48 019 191.54	34 007 348.00
Autres obligations	8 515 676.53	6 669 623.77
<b>Total obligations</b>	<b>56 534 868.07</b>	<b>40 676 971.77</b>
<b>Compte de régularisation passif</b>	<b>70 290 597.10</b>	<b>70 859 500.55</b>
<b>Réserves de contributions de l'employeur</b>	<b>69 841 525.92</b>	<b>65 328 487.62</b>
<b>Capitaux de prévoyance et réserves techniques</b>		
Capital de prévoyance des assurés actifs	3 963 974 140.85	3 840 019 868.20
Fonds libres des œuvres de prévoyance	73 342 969.84	76 129 410.69
Réserves techniques	27 742 001.00	18 206 000.00
<b>Total capitaux de prévoyance et réserves techniques</b>	<b>4 065 059 111.69</b>	<b>3 934 355 278.89</b>
<b>Réserve de fluctuation des cours</b>	<b>170 081 463.03</b>	<b>0.00</b>
<b>Capital de la Fondation, fonds libres/sous-couverture</b>		
Situation en début de la période	- 190 914 342.79	0.00
Excédent des produits	190 914 342.79	- 190 914 342.79
<b>Total capital de la Fondation, fonds libres/sous-couverture</b>	<b>0.00</b>	<b>- 190 914 342.79</b>
<b>Total Passifs</b>	<b>4 431 807 565.81</b>	<b>3 920 305 896.04</b>

# Compte d'exploitation

	2009 en CHF	2008 en CHF
<b>Cotisations et apports ordinaires et autres</b>	<b>456 461 574.65</b>	<b>472 922 376.09</b>
Cotisations salariés	182 997 152.40	183 783 135.10
Cotisations employeurs	210 905 822.20	215 545 773.29
Cotisations de tiers	1 188 226.25	1 395 346.20
Primes uniques et sommes de rachat	46 162 441.15	53 064 321.90
Apports dans les réserves de contributions de l'employeur	12 889 522.15	16 962 707.10
Subsides du Fonds de garantie	2 318 410.50	2 171 092.50
<b>Prestations d'entrée et nouveaux contrats</b>	<b>335 335 563.82</b>	<b>434 297 288.11</b>
Prestations de libre passage	257 789 413.07	301 352 660.19
Versements pour la propriété du logement/divorce	7 278 267.60	8 379 973.70
Primes de nouveaux contrats	70 267 883.15	124 564 654.22
<b>Apports de cotisations et prestations d'entrée</b>	<b>791 797 138.47</b>	<b>907 219 664.20</b>
<b>Prestations réglementaires</b>	<b>- 240 724 789.40</b>	<b>- 205 245 438.25</b>
Rentes de vieillesse	- 28 977 712.70	- 24 017 475.00
Rentes de survivants	- 4 569 626.35	- 4 326 283.15
Rentes d'invalidité	- 22 594 508.45	- 21 970 542.50
Autres prestations réglementaires	- 2 377 176.15	- 2 417 102.25
Prestations en capital à la retraite	- 163 612 625.05	- 137 671 815.70
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	- 18 593 140.70	- 14 842 219.65
<b>Prestations de sortie et résiliations de contrats</b>	<b>- 477 247 429.92</b>	<b>- 537 090 153.38</b>
Prestations en cas de sortie/résiliations de contrats	- 444 861 141.17	- 504 776 333.48
Versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	- 32 386 288.75	- 32 313 819.90
<b>Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés</b>	<b>- 717 972 219.32</b>	<b>- 742 335 591.63</b>
<b>Dissolution/Constitution de capitaux de prévoyance, réserves techniques et réserves de contributions</b>	<b>- 123 767 837.11</b>	<b>- 213 660 465.94</b>
+/- Dissolution/Constitution de capital de prévoyance des assurés actifs	- 50 000 657.50	- 115 871 657.75
+/- Dissolution/Constitution de fonds libres des œuvres de prévoyance	12 192 331.03	12 584 097.16
+/- Dissolution/Constitution de provisions techniques	- 9 536 001.00	- 8 900 000.00
- Rémunération du capital de prévoyance	- 72 246 336.19	- 94 616 478.10
+/- Dissolution/Constitution de réserves de contributions	- 4 177 173.45	- 6 856 427.25
<b>Produit de prestations d'assurance</b>	<b>116 148 793.63</b>	<b>122 302 669.42</b>
Prestations d'assurance	78 434 040.40	68 011 670.15
Surplus de bénéfices des assurances	37 714 753.23	54 290 999.27
<b>Charges d'assurance</b>	<b>- 133 234 321.25</b>	<b>- 132 678 868.75</b>
Primes d'assurance	- 131 137 365.50	- 130 659 305.55
Cotisations au fonds de garantie	- 2 096 955.75	- 2 019 563.20
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>	<b>- 67 028 445.58</b>	<b>- 59 152 592.70</b>



	<b>2009 en CHF</b>	<b>2008 en CHF</b>
<b>Résultat net des placements</b>	<b>437 179 925.89</b>	<b>- 353 310 140.86</b>
Produits des liquidités stratégiques	2 550 919.27	- 9 739 313.61
Produits des obligations	209 905 016.68	33 180 067.21
Produits des emprunts convertibles	30 097 399.50	- 40 750 675.97
Produits des actions	131 127 995.41	- 250 192 133.86
Produits des immeubles	47 022 269.52	- 30 554 304.86
Produits des Hedge Funds	1 963 710.49	- 15 459 616.26
Produits des Commodities	16 988 753.80	- 36 584 206.08
<b>Total produits des placements</b>	<b>439 656 064.67</b>	<b>- 350 100 183.43</b>
Produits d'intérêt des avoirs bancaires	226 078.49	1 216 482.48
Produits d'intérêt des créances	912 769.58	429 947.07
Charges d'intérêt pour fonds de tiers	- 2 100 296.24	- 2 715 732.60
Charges d'intérêt pour réserves de contributions de l'employeur	- 335 864.85	- 622 770.60
Charges pour l'administration des placements	- 1 178 825.76	- 1 517 883.78
<b>Total produits des autres actifs et de fonds de tiers</b>	<b>- 2 476 138.78</b>	<b>- 3 209 957.43</b>
<b>Compte d'exploitation partiel pour placements individuels</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Produits des placements individuels	11 301 396.84	- 16 326 198.01
Frais pour l'administration des placements	- 143 966.35	- 142 869.50
<b>Résultat net des placements individuels</b>	<b>11 157 430.49</b>	<b>- 16 469 067.51</b>
Frais d'administration	- 44 261.35	- 42 504.65
Rémunération du capital de prévoyance	- 1 707 278.96	- 2 361 669.75
Dissolution/Constitution des réserves techniques	- 9 405 890.18	18 873 241.91
<b>Autres produits</b>	<b>4 909 473.37</b>	<b>787 617.53</b>
Produits de prestations fournies	305 371.82	472 186.13
Autres produits	<b>4 604 101.55</b>	315 431.40
<b>Frais d'administration</b>	<b>- 14 065 147.86</b>	<b>- 13 520 359.12</b>
Frais d'administration	- 14 018 515.47	- 13 388 296.77
Frais pour marketing et publicité	- 46 632.39	- 132 062.35
<b>Excédent des produits/des charges avant constitution/ dissolution de la réserve de fluctuation des cours</b>	<b>360 995 805.82</b>	<b>- 425 195 475.15</b>
- Constitution/+ Dissolution de la réserve de fluctuation des cours	- 170 081 463.03	234 281 132.36
<b>Excédent des produits/des charges</b>	<b>190 914 342.79</b>	<b>- 190 914 342.79</b>



# Annexe au compte annuel

Bases et organisation	<b>20</b>
Nature de l'application du but	<b>23</b>
Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence	<b>24</b>
Risques techniques d'assurance/Couverture des risques/ Degré de couverture	<b>25</b>
Explications relatives aux placements et au résultat net des placements	<b>30</b>
Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation	<b>40</b>
Exigences de l'autorité de surveillance	<b>41</b>
Autres informations relatives à la situation financière	<b>41</b>
Rapport de l'organe de contrôle	<b>42</b>

# Bases et organisation

## Forme juridique et but

Swisscanto Fondation collective des Banques Cantonales est une fondation collective créée par l'Union des Banques Cantonales suisses et Patria, Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie (dès septembre 2006 Helvetia Société suisse d'assurances sur la vie SA) conformément aux art. 80ss du Code civil suisse (CC). Son objectif est de fournir aux salariés et salariées ainsi qu'aux employeurs une prévoyance obligatoire et facultative conforme à la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP).

La Fondation poursuit notamment son but en gérant l'épargne de chaque œuvre de prévoyance constituée, en fonction des moyens mis à disposition et du règlement particulier à chaque entreprise. De plus, la Fondation conclut avec Helvetia Société suisse d'assurances sur la vie SA à Bâle un contrat pour l'assurance du risque et des rentes viagères.

## Enregistrement LPP et fonds de garantie

Registre pour la prévoyance professionnelle  
Fonds de garantie LPP

N° 680.714  
N° C1 11

## Indication concernant les actes et le règlements

Acte de fondation  
Règlement des placements  
Règlement pour la liquidation partielle  
Règlement des réserves  
Règlement électoral  
Règlement d'organisation  
Règlement de prévoyance

25.06.1973, dernière révision: 12.12.2007  
23.11.2009  
déposé à l'OFAS  
01.12.2009  
01.01.2005  
01.01.2009  
individuellement selon chaque œuvre de prévoyance

La gestion administrative de la Fondation est du ressort de Helvetia Société suisse d'assurances sur la vie SA (anciennement Patria Société Suisse d'assurances sur la vie). La convention de direction des affaires du 28.12.2004 entre la

Fondation et Helvetia Société suisse d'assurances sur la vie SA règle les tâches, les compétences et les responsabilités des personnes mandatées à la gestion administrative.



## Experts, organe de contrôle, conseillers, autorité de surveillance

Expert en prévoyance professionnelle	Beratungsgesellschaft für die zweite Säule SA, Bâle
Organe de contrôle	PricewaterhouseCoopers SA, Bâle
Investment-Controlling	Complementa Investment-Controlling SA, St-Gall
Autorité de surveillance	Office fédéral des Assurances sociales, Berne

## Employeurs affiliés

	2009 Nombre	2008 Nombre
Effectif à la fin de l'exercice précédent	5880	5815
Entrées	116	182
Sorties	- 84	- 117
<b>Effectif à la fin de l'exercice sous revue</b>	<b>5912</b>	<b>5880</b>

## Membres actifs et rentiers

Assurés actifs	2009 Nombre	2008 Nombre
Effectif à la fin de l'exercice précédent	50 370	50 153
Entrées	442	2 745
Sorties	- 1 102	- 2 528
<b>Effectif à la fin de l'exercice sous revue</b>	<b>49 710</b>	<b>50 370</b>

Bénéficiaires de rentes	31.12.2009 Nombre	Evolution Nombre	31.12.2008 Nombre
Rentes de vieillesse	2 718	337	2381
Rentes pour enfants de retraités	21	2	19
Rentes d'invalidité	1 670	- 98	1768
Rentes pour enfants d'invalides	406	- 64	470
Rentes de conjoints	532	49	483
Rentes d'orphelin	140	- 47	187
<b>Total</b>	<b>5487</b>	<b>179</b>	<b>5308</b>

# Nature de l'application du but

Le but de la Fondation est atteint lorsque les employeurs adhèrent à la Fondation par un contrat d'affiliation. Lors de la conclusion de ce contrat d'affiliation, une œuvre de prévoyance se constitue.

## Explications relatives aux plans de prévoyance

Chaque œuvre de prévoyance dispose d'un propre plan de prévoyance dans le cadre de la prévoyance professionnelle obligatoire. Les prestations de vieillesse reposent sur la primauté des cotisations, les prestations de risque sur la primauté des cotisations ou la primauté des prestations selon l'œuvre de prévoyance et les prestations concernées.

## Financement, méthode de financement

Le financement est régi séparément pour chaque œuvre de prévoyance. Les charges de prévoyance sont financées essentiellement par les salariés et l'employeur, ce dernier devant en supporter au minimum 50%.

## Autres informations concernant l'activité de prévoyance

Quelques œuvres de prévoyance disposent de placements individuels de la fortune (nommés placements individuels). Les modalités y relatives sont régies par des dispositions contractuelles distinctes et réglementaires de Swisscanto Fondation collective.

Oeuvres de prévoyance avec gestion individuelle des placements ayant un	2009 Nombre	2008 Nombre
degré de couverture supérieur à 110%	12	4
degré de couverture compris entre 100% et 109,9%	22	11
degré de couverture compris entre 95% et 99,9%	1	14
degré de couverture compris entre 90% et 94,9%	0	6
<b>Nombre total</b>	<b>35</b>	<b>35</b>

# Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

## Confirmation sur la présentation des comptes selon la Swiss GAAP RPC 26

La présentation des comptes s'appuie sur les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 26 dans leur version du 01.01.2004.

L'année précédente, le preuve des Fonds libres des œuvres de prévoyance s'est effectuée sous l'angle des provisions techniques. La provision pour défaut de paiement de contributions a été soldée cette année avec les créances.

## Principes comptables et d'évaluation

### Principes comptables

Le rapport annuel se compose du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe. Il tient compte des chiffres de l'année précédente.

L'annexe comprend des informations complémentaires ainsi que des explications sur les placements, le financement et les différents postes du bilan et du compte d'exploitation.

Les événements survenus après la date de clôture du bilan ne doivent être mentionnés que s'ils influent sensiblement sur l'appréciation de la situation de l'institution de prévoyance.

D'autre part, restent réservés les articles 957 à 964 du Code des obligations concernant la comptabilité commerciale.

### Principes d'évaluation

Liquidités

Instruments boursiers non traditionnels tels que les Futures

Instruments boursiers non traditionnels tels que les avances sur devises et les SWAPS

Conversion des valeurs en monnaies étrangères

Créances

Droits

Comptes de régularisation actifs

Placements individuels

Valeur nominale

Valeur du marché

Valeur de renouvellement au jour du bilan

Cours du jour

Valeur nominale, déduction faite de la provision pour dépréciation

Valeur du marché

Valeur nominale

Valeur du marché



# Risques techniques d'assurance/Couverture des risques/ Degré de couverture

## **Nature de la couverture des risques, réassurances**

La Fondation a conclu un contrat d'assurance vie collective avec Helvetia Société d'assurances sur la vie SA, Bâle (ci-après Helvetia), pour la couverture des risques techniques d'assurance décès et invalidité ainsi que pour le rachat de prestations de vieillesse.

La Fondation est preneur d'assurance et bénéficiaire. Un écart entre les prestations de vieillesse selon le plan de prévoyance et les conditions du contrat d'assurance est pris en charge par la Fondation. Le financement de la différence s'opère avec un montant pour le rachat des rentes de vieillesse (valeur actuelle de ces rentes selon le système de répartition).

## **Explication des actifs et passifs de contrats d'assurance**

Toutes les rentes sont réassurées. Le capital de couverture pour les rentes, non inscrit au bilan, s'élève au total à CHF 1 022 770 000 (année précédente CHF 888 980 000).

## Développement et rémunération des avoirs d'épargne en primauté des cotisations

	2009 en CHF	2008 en CHF
Avoirs d'épargne à la fin de l'année précédente	3 840 019 869	3 627 170 063
Cotisations d'épargne	297 948 323	287 820 120
Apports de libre passage, montant de rachat et nouveaux contrats	382 432 681	493 319 554
Primes d'épargne AI	11 259 606	11 015 027
Prestations de libre passage en cas de sortie et de résiliation de contrat	- 433 945 575	- 495 748 313
Versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	- 32 386 289	- 32 313 820
Résiliation en cas de départ à la retraite, de décès ou d'invalidité	- 175 308 088	- 148 220 911
Taux d'intérêt du capital de prévoyance	73 953 615	96 978 148
<b>Avoirs d'épargne à la fin de l'exercice sous revue</b>	<b>3 963 974 141</b>	<b>3 840 019 868</b>
Taux d'intérêt du capital de prévoyance, part LPP	2.00%	2.75%
Taux d'intérêt du capital de prévoyance, part subrogatoire	2.00%	2.75%

## Total des avoirs de vieillesse selon la LPP

	31.12.2009 en CHF	31.12.2008 en CHF
Avoirs de vieillesse selon la LPP (compte témoin)	2 369 204 208	2 283 246 169
Taux minimal LPP	2.00%	2.75%

## Résultat du dernier rapport d'expertise technique

Dans son rapport technique succinct au 31.12.2009 daté du 10.2.2010, l'expert en prévoyance professionnelle arrive aux conclusions suivantes:

A fin 2009, le Conseil de fondation a adopté un règlement pour les réserves contrôlé par l'expert en assurances de pension, lequel a été soumis pour examen à l'Autorité de surveillance. En fonction de la structure technique spécifique de la Fondation, nous pouvons confirmer que tous les risques techniques assurés sont couverts à 100% sur une base individuelle et que les réserves techniques sont suffisamment dotées. Les charges occasionnées par les mises à la retraite sont financées par des réserves techniques suffisantes (à charge du degré de couverture). La capacité de risque technique de la Fondation n'est pas modifiée et est jugée très bonne.

Grâce au développement positif du marché des capitaux en 2009, la sous-couverture apparue au 31.12.2008 a non seulement pu être complètement éliminée, mais il fut même encore possible de constituer une réserve pour fluctuation des cours de 4,2%. Ainsi, le 40% de l'objectif concernant la réserve pour fluctuation des cours de 10,3% est à nouveau atteint, et la capacité de risque technique sur les placements s'est donc considérablement améliorée en l'espace d'une année.

En tant qu'expert reconnu en matière de prévoyance professionnelle, nous pouvons confirmer, sur la base des indications techniques disponibles ainsi que des modifications intervenues au cours des 12 derniers mois, que la Fondation peut également remplir ses obligations à l'avenir.

## Bases techniques et autres hypothèses significatives sur le plan actuariel

### Réserves techniques

#### Réserves pour pertes sur rentes de vieillesse

Conformément au règlement pour les réserves et les réserves pour fluctuation des cours, des réserves techniques sont constituées pour les pertes sur rentes de vieillesse (coûts de mises à la retraite). La Fondation transmet au réassureur ses

obligations relatives aux rentes de vieillesse au moment de la naissance de celles-ci. Le réassureur applique alors le taux de conversion sur les rentes selon le tarif de l'assurance collective. La différence entre le taux de conversion réglementaire de la Fondation et celui du réassureur provoquent des charges supplémentaires qui sont financées par le compte d'exploitation. Le montant de ces charges est basé sur les prévisions calculées périodiquement (au moins tous les deux ans) par l'expert en assurance de pension et comprennent les besoins prévisibles pour les deux années à venir.

Evolution des réserves techniques pour les charges de mise à la retraite	31.12.2009 en CHF	31.12.2008 en CHF
Etat au début de l'année	18 206 000	9 306 000
Attribution à charge du compte d'exploitation	9 536 001	8 900 000
<b>Etat en fin d'année</b>	<b>27 742 001</b>	<b>18 206 000</b>

La Fondation dispose d'une réassurance complète des risques. Il n'y a donc pas lieu de constituer d'autres réserves techniques.

Composition des fonds libres des œuvres de prévoyance	31.12.2009 en CHF	31.12.2008 en CHF
<b>Fonds libres des œuvres de prévoyance</b>		
Fonds libres des œuvres de prévoyance affiliées	13 576 228	17 016 418
Fonds libres provenant de mesures spéciales antérieures	30 617 236	35 274 302
Dépôt de surplus de bénéfice des œuvres de prévoyance affiliées	17 354 698	23 373 974
Excédents individuels des œuvres de prévoyance affiliées	2 221 933	2 754 058
<b>Total des fonds libres des œuvres de prévoyance</b>	<b>63 770 095</b>	<b>78 418 753</b>
<b>Fonds libres des œuvres de prévoyance avec placement individuel de la fortune</b>		
Fonds libres des œuvres de prévoyance affiliées	9 975 331	9 997 787
Dépôt de surplus de bénéfice des œuvres de prévoyance affiliées	1 118 192	613 586
Fonds libres provenant de mesures spéciales antérieures	901 066	900 407
Réserves pour fluctuation des cours des œuvres de prévoyance affiliées	0	6 133 760
Excédent de charges des œuvres de prévoyance affiliées	- 14 283 931	0
<b>Fonds libres/Sous-couverture des œuvres de prévoyance avec placement individuel de la fortune</b>	<b>- 2 289 342</b>	<b>17 645 540</b>
<b>Total des fonds libres</b>	<b>94 335 411</b>	<b>116 892 750</b>

**Modification des bases techniques et hypothèses**

Il n'y a aucune modification par rapport à l'année précédente.

**Réserves de contributions de l'employeur avec renonciation d'utilisation**

Les dispositions réglementaires de la Fondation Swisscanto prévoient que, en cas d'insuffisance de couverture, l'employeur peut fournir des contributions dans les réserves de contributions de l'employeur avec renonciation d'utilisation. Au 31.12.2009 il n'y a pas de réserves de contributions de l'employeur avec renonciation d'utilisation (montant total à l'année précédente CHF 2 535 712).

## Degré de couverture selon l'art. 44 OPP2

	31.12.2009 en CHF	31.12.2008 en CHF
Actifs au bilan	4 431 807 566	3 920 305 896
Placements individuels de la fortune	- 102 381 580	- 90 229 984
Obligations et comptes de régularisation	- 126 825 465	- 111 536 472
Obligations Placements individuels de la fortune	1 762 730	639 824
<b>Fortune de prévoyance disponible</b>	<b>4 204 363 250</b>	<b>3 719 179 264</b>
Capital de prévoyance des assurés actifs	3 963 974 141	3 840 019 868
Réserve de contributions de l'employeur	69 841 526	65 328 488
Fonds libres des œuvres de prévoyance	73 342 970	76 129 411
Réserves techniques	27 742 001	18 206 000
<b>Capitaux de prévoyance et réserves techniques</b>	<b>4 134 900 638</b>	<b>3 999 683 767</b>
<b>Capitaux de prévoyance et réserves techniques des placements individuels de la fortune</b>		
Capital de prévoyance des assurés actifs	- 87 664 447	- 88 620 605
Fonds libres des œuvres de prévoyance	- 9 572 875	2 289 342
Réserves de contributions de l'employeur	- 3 381 529	- 3 258 897
<b>Capitaux de prévoyance et réserves techniques du Pool</b>	<b>4 034 281 787</b>	<b>3 910 093 607</b>
<b>Degré de couverture en %</b>	<b>104.2</b>	<b>95.1</b>

### Degré de couverture

Le règlement de prévoyance de Swisscanto Fondation collective prévoit qu'un découvert technique en cas de liquidation totale ou partielle d'une œuvre de prévoyance soit compensé, y compris avec les réserves de contributions de l'employeur. C'est pourquoi ces réserves de contributions sont traitées comme des capitaux de prévoyance et des réserves techniques pour le calcul du degré de couverture.

Grâce à l'évolution positive du marché des capitaux en 2009, le degré de couverture de la fortune collective placée par l'ensemble des œuvres de prévoyance a passé en une année de 95.1% à 104.2%.

On peut constater à ce sujet que toutes les œuvres de prévoyance avec placement individuel de la fortune (sauf une exception, avec un taux de couverture de 99.86%) présentent un taux de couverture supérieure à 100% au 31.12.2009.

Le taux de couverture des œuvres de prévoyance avec placement individuel de la fortune est calculé séparément et communiqué à chaque œuvre de prévoyance. L'objectif fixé concernant les réserves pour fluctuation des cours sont donc déterminées sur une base individuelle en fonction de la stratégie de placement prévue.

# Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

## **Organisation de l'activité de placement, règlement de placement**

L'organisation de l'activité de placement de la Fondation collective Swisscanto est régie dans le Règlement de placement. L'organisation relative aux placements est confiée au Conseil de fondation, à la Commission de placement, à la Direction, aux gestionnaires de portefeuille, aux gestionnaires Overlay ainsi qu'au contrôleur des investissements.

Le Conseil de fondation nomme les membres de la Commission de placement et définit l'organisation relative aux placements. Sur demande de la Commission de placement et dans le cadre des dispositions légales, il approuve la stratégie et les directives de placements, la gestion Overlay ainsi que le contrôle d'investissement.

La Commission de placement est responsable du contrôle, de l'application, de l'initialisation de rajustement de la stratégie de placement ainsi que la gestion Overlay.

La gestion Overlay est mise en place avec la Banque Cantonale de Zurich. Son but est de piloter les placements dans la marge de fluctuation des catégories de placement au moyen d'instruments dérivés qui sont à disposition. Les transactions de Rebalancing pour ces catégories de placement sont également effectuées dans le cadre des limites définies dans le contrat. Les tâches, les responsabilités et les échéances sont réglées dans le contrat de gestion de fortune du 24.4.2008 passé avec la Banque Cantonale de Zurich.

Complementa Investment Controlling AG est responsable du Controlling des investissements. Cette entreprise consolide la fortune placée, contrôle la conformité légale ainsi que le respect des directives de placement, la mise en pratique de la gestion Overlay et rapporte les résultats des placements consolidés et de surveillance à la Commission de placement. Ces tâches sont réglées dans le contrat de mandataire du 22.8.2008.

La Direction garantit les liquidités opérationnelles ainsi que le compte-rendu nécessaire à la Commission de placement et au gestionnaire Overlay. Elle effectue en outre les transactions de Rebalancing pour les catégories de placement qui ne sont pas pilotées par la gestion Overlay.

Les devoirs des gestionnaires de portefeuille sont définis dans le contrat de gestion de fortune séparé daté du 6.12.2001. Il s'agit ici en particulier de l'établissement du rapport mensuel pour les placements de base ainsi que l'information de la Commission de placement sur les résultats atteints, les attentes des marchés et les événements extraordinaires concernant les placements de base.

Les placements traditionnels concernent exclusivement des droits de la Fondation de placement Swisscanto et du Fonds Swisscanto Fondsleitung AG.

L'Overlay Management concerne les placements non traditionnels tels que Futures boursiers, les opérations hors bourse sur devises ainsi que les intérêts SWAP.

## Objectif fixé et calcul de la réserve de fluctuation des cours

<b>Objectif fixé concernant les réserves pour fluctuation de cours</b>	<b>31.12.2009 en CHF</b>	<b>31.12.2008 en CHF</b>
Total des placements de capitaux	4 034 045 993	3 461 936 344
10,3% de ce total selon le règlement de placement	415 506 737	356 579 443

<b>Réserve de fluctuation des cours</b>	<b>2009 en CHF</b>	<b>2008 en CHF</b>
Réserve de fluctuation des cours au 1.1.	0	234 281 132
Constitution +/- Dissolution au profit du compte d'exploitation	170 081 463	- 234 281 132
<b>Réserve de fluctuation des cours au 31.12.</b>	<b>170 081 463</b>	<b>0</b>
<b>Objectif fixé pour la réserve pour fluctuation des cours</b>	<b>415 506 737</b>	<b>356 579 443</b>
<b>Déficit de la réserve pour fluctuation des cours, y compris la sous-couverture</b>	<b>245 425 274</b>	<b>547 493 786</b>

## Présentation du placement de la fortune selon les catégories de placements

### Stratégie de placement au 31.12.2009

	Stratégie %	Marge de fluctuation Min. % Max. %		Valeur du marché selon bilan en CHF	Engagements à effet variable des dérivés en CHF	Valeur du marché y compris les dérivés en CHF	Part en %
Liquidités stratégiques	1.0	0.0	10.0	42 271 985		42 271 985	1.0
Obligations suisses	43.2	35.2	51.2	1 792 118 804	- 2 951 100	1 789 167 704	43.6
Obligations étr. en monnaie étr.	11.4	3.4	19.4	456 527 984	- 5 223 722	451 304 262	11.0
Obligations High Yield	6.4	5.2	7.6	279 516 804		279 516 804	6.8
<b>Placements coll. Obligations</b>				<b>2 528 163 591</b>			
<b>Placements coll. Emprunts convertibles</b>	<b>6.4</b>	<b>5.2</b>	<b>7.6</b>	<b>255 820 198</b>		<b>255 820 198</b>	<b>6.2</b>
Actions suisses	3.4	0.0	11.0	150 375 120	- 392 755	149 982 365	3.7
Actions étrangères	3.4	0.0	11.0	181 054 565	84 260 169	265 314 734	6.5
Actions Marchés émergents	3.4	2.2	4.6	149 818 545		149 818 545	3.6
<b>Placements coll. Actions</b>				<b>481 248 229</b>			
Immeubles suisses	11.4	10.6	12.2	461 333 701		461 333 701	11.2
Immeubles étrangers	5.0	4.6	5.4	90 903 815		90 903 815	2.2
<b>Placements coll. Immeubles</b>				<b>552 237 516</b>			
<b>Placements coll. Hedge Funds</b>	<b>2.5</b>	<b>2.0</b>	<b>3.0</b>	<b>80 695 274</b>		<b>80 695 274</b>	<b>2.0</b>
<b>Placements coll. Commodities</b>	<b>2.5</b>	<b>0.0</b>	<b>5.0</b>	<b>93 609 200</b>	<b>- 3 097 629</b>	<b>90 511 571</b>	<b>2.2</b>
<b>Total placements de capitaux</b>	<b>100.0</b>			<b>4 034 045 993</b>	<b>72 594 964</b>	<b>4 106 640 957</b>	<b>100.0</b>
Liquidités				185 835 626			
Créances				82 740 996			
Compte de régularisation actif				26 803 370			
Placements individuels				102 381 580			
<b>Autres actifs</b>				<b>397 761 573</b>			
<b>Somme de bilan</b>				<b>4 431 807 566</b>			

La stratégie de placement concernant la catégorie Immeubles Etrangers n'est pas encore tout à fait opérationnelle. En raison de l'évolution des marchés financiers, le développement de cette position est pour l'instant abandonné.



## Explications du résultat net du placement de la fortune

Les revenus de la fortune sont couramment soumis au Contrôler d'investissement et comparés avec la performance du Benchmark. Le calcul de la performance s'effectue selon la

méthode TWR (Time-Weighted Return) et conformément à la systématique de la stratégie de placement représentée.

Les valeurs de performance suivantes sont déterminées de cette manière:

	2009		2008
	CHF	Performance %	CHF
Liquidités stratégiques	86 501	0.2	357 483
Obligations suisses CHF	90 455 055	5.3	107 493 062
Obligations étrangères en monnaies étrangères	47 313 868	11.7	- 31 347 756
Obligations High Yield	72 136 094	34.9	- 42 551 699
Emprunts convertibles étrangers en monnaies étrangères	30 097 400	13.8	- 40 750 676
Actions suisses	28 537 838	25.2	- 47 093 484
Actions étrangères (sans Marchés émergents)	50 193 617	39.4	- 99 450 421
Actions Marchés émergents	52 396 540	57.7	- 104 397 996
Immeubles suisses	23 236 690	5.3	21 954 442
Immeubles étrangers	23 785 579	46.4	- 52 508 747
Hedge Funds	1 963 710	2.3	- 15 459 616
Commodities	16 988 754	20.9	- 36 247 979
Opérations à terme sur devises	2 464 419	n/a	- 10 096 796
<b>Total placements</b>	<b>439 656 065</b>	<b>12.4</b>	<b>- 350 100 183</b>

	2009 en CHF	2008 en CHF
<b>Produit de la gestion Overlay</b>		
Conduite tactique des classes de placement	251 126	6 383 874
Rebalancing	7 497 507	- 15 785 529

	<b>2009 en CHF</b>		<b>2008 en CHF</b>
Produit des intérêts des liquidités	226 078		1 216 482
Produit des intérêts des créances	912 770		429 947
Charges d'intérêts pour fonds de tiers	- 2 100 296		- 2 715 733
Charges d'intérêts pour réserves de contributions de l'employeur	- 335 865		- 622 771
<b>Total autres actifs et fonds de tiers</b>	<b>- 1 297 313</b>		<b>- 1 692 074</b>
<b>Frais de gestion de fortune</b>	<b>- 1 178 826</b>		<b>- 1 517 884</b>
<b>Résultat net des placements</b>	<b>437 179 926</b>		<b>- 353 310 141</b>

Les frais de gestion de la fortune pour les placements collectifs sont directement débités dans les groupes de placement par le fournisseur.

Les commissions versées à la Fondation pour ses placements sont inclus dans les rendements de la fortune de chaque groupe de placement.

### Instruments dérivés courants (ouverts)

Dans sa séance du 16.4.2008, le Conseil de fondation a décidé de mettre en oeuvre une gestion Overlay. Le but d'un mandat Overlay est d'une part la gestion tactique des placements à l'intérieur de la marge de fluctuation des cours, d'autre part la réalisation des transactions de Rebalancing au moyen d'instruments dérivés dans les catégories de placement où de tels instruments existent.

Actuellement, les catégories de placement suivantes sont conduites avec une gestion Overlay: Obligations suisses, Obligations étrangères, Actions suisses, Actions étrangères sans marchés émergents et Commodities.

### Opérations à terme sur devises

Pour chaque transaction Future ou Swap en monnaie étrangère, une opération à terme sur devises est conclue simultanément pour un montant égal au nominal du contrat de la monnaie respective. Les opérations à terme sur devises ont été

Le contrat prévoit l'utilisation des instruments dérivés suivants: Indice Actions Futures, Indice Commodity Futures (Cash Settlement), Bond Futures, SWAPS d'intérêts CHF et EUR avec une durée restante maximale de 15 ans, affaires de devises à terme en monnaie AUD, CAD, GBP, HKD, JPY, SGD, et USD.

L'ensemble des positions dérivées à engagement réduit doit en tout temps être complètement couvert par les placements de base.

couvertes en tout temps et en totalité par les placements de base. Au 31.12.2009, les opérations suivantes subsistent, avec une valeur marchande de CHF 78 254 (année précédente: -7 248 930):

Echéance	Valeur marchande CHF	Avoir		Cours du bilan	Valeur du bilan CHF
		Monnaie	Montant		
15.03.2010	- 46 092	EUR	1 640 000	1.482320	2 431 005
15.03.2010	121 012	USD	14 170 000	1.033540	14 645 262
15.03.2010	55 953	HKD	62 170 000	0.133350	8 290 370
15.03.2010	- 15 081	SGD	10 620 000	0.735980	7 816 107
15.03.2010	- 97 991	JPY	219 710 000	0.011100	2 438 781
15.03.2010	- 1 044	GBP	490 000	1.669870	818 236
15.03.2010	189 883	CAD	17 680 000	0.985740	17 427 883
15.03.2010	- 128 387	AUD	18 770 000	0.923160	17 327 713
	<b>78 254</b>				<b>71 195 357</b>

Obligation			
Monnaie	Montant	Cours du bilan	Valeur du bilan CHF
CHF	- 2 477 097	1.000000	- 2 477 097
CHF	- 14 524 250	1.000000	- 14 524 250
CHF	- 8 234 417	1.000000	- 8 234 417
CHF	- 7 831 188	1.000000	- 7 831 188
CHF	- 2 536 772	1.000000	- 2 536 772
CHF	- 819 280	1.000000	- 819 280
CHF	- 17 238 000	1.000000	- 17 238 000
CHF	- 17 456 100	1.000000	- 17 456 100
			<b>- 71 117 103</b>

La valeur marchande des opérations à terme sur devises figure au bilan sous la rubrique «Liquidités stratégiques».

## Instruments dérivés courants (ouverts)

### Futures

Les contrats Futures suivants, couverts en tout temps par les placements de base, subsistent au 31.12.2009:

Titre	Echéance	Monnaie	Prix Future selon contrat	Nombre	Grandeur du contrat	Prix du marché underlying	Cours des devises	Engagements à effet variable des dérivés en CHF
SWISS FED BUND FUTURE MARCH 2010	08.03.2010	CHF	136.70 %	- 27	100 000	109.30 %	1.000000	- 2 951 100
<b>Total des engagements à effet variable en Obligations suisses</b>								<b>- 2 951 100</b>

EURO SCHATZ FUTURE MARCH 2010	08.03.2010	EUR	107.96%	- 23	100 000	99.849%	1.483150	- 3 406 094
FUTURE EURO BOBL (5 YR) MARCH 2010	08.03.2010	EUR	115.66%	2	100 000	105.718%	1.483150	313 591
FUTURE EURO BUND (10 YR) MARCH 2010	08.03.2010	EUR	121.19%	8	100 000	103.569%	1.483150	1 228 867
FUTURE JAPANESE GOVT (10 YR) MARCH 2010	12.03.2010	JPY	139.70%	- 1	100 000 000	106.105%	0.011104	- 1 178 190
FUTURE LONG GILT STERLING (10 YR) MARCH 2010	30.03.2010	GBP	114.45%	- 17	100 000	134.951%	1.669300	- 3 829 661
FUTURE US T-NOTES (2 YR) MARCH 2010	01.04.2010	USD	108.13%	1	200 000	106.875%	1.033750	220 964
FUTURE US T-NOTES (5 YR) MARCH 2010	01.04.2010	USD	114.38%	3	100 000	99.344%	1.033750	308 090
FUTURE USA TREASURY NOTES (10 YR) MARCH 2010	23.03.2010	USD	115.45%	10	100 000	108.219%	1.033750	1 118 711
<b>Total des engagements à effet variable en Obligations étrangères en monnaies étrangères</b>								<b>- 5 223 722</b>

FUTURE SWISS MARKET INDEX SMI MARCH 2010	08.03.2010	CHF	6 490.00	- 6	10	6 546	1.000000	- 392 755
<b>Total des engagements à effet variable en Actions suisses</b>								<b>- 392 755</b>

## Instruments dérivés courants (ouverts)

Titre	Echéance	Monnaie	Prix Future selon contrat	Nombre	Grandeur du contrat	Prix du marché underlying	Cours des devises	Engagements à effet variable des dérivés en CHF
FUTURE DOW JONES EURO STOXX 50 INDEX MARCH 2010	19.03.2010	EUR	2 972.00	122	10	2 965	1.483150	5 364 926
FUTURE FTSE 100 INDEX MARCH 2010	22.03.2010	GBP	5 361.50	54	10	5 413	1.669300	4 879 289
FUTURE HANG SENG AKTIEN INDEX 29.01.2010	29.01.2010	HKD	21 925.00	56	50	21 873	0.133317	8 164 733
FUTURE NIKKEI 225 MARCH 2010	12.03.2010	JPY	10 525.00	77	500	10 546	0.011104	4 508 645
FUTURE S&P 500 INDEX MARCH 2010	19.03.2010	USD	1 110.70	38	250	1 115	1.033750	10 950 979
FUTURE NASDAQ 100 MARCH 2010	19.03.2010	USD	1 858.75	35	100	1 860	1.033750	6 730 834
FUTURE SPI 200 MARCH 2010	19.03.2010	AUD	4 879.00	158	25	4 871	0.929703	17 886 435
FUTURE FTSE ST SINGAPORE INDEX	29.01.2010	SGD	349.50	161	200	349	0.736315	8 274 798
FUTURE S&P/TSX CANADA 60 INDEX 19.03.2010	19.03.2010	CAD	690.80	128	200	693	0.986073	17 499 530
<b>Total des engagements à effet variable en Actions étrangères</b>								<b>84 260 169</b>
FUTURE CME GOLDMAN SACHS IDX 19.01.2010	19.01.2010	USD	525.00	- 23	250	521	1.033750	- 3 097 629
<b>Total des engagements à effet variable en Commodities</b>								<b>- 3 097 629</b>
<b>Total des engagements à effet variable en Futures</b>								<b>72 594 964</b>

## Instruments dérivés courants (ouverts)

### Swaps

Dans la conduite tactique des Obligations Suisse, on met en place selon le volume, soit un Swap d'intérêts avec durée résiduelle maximale de 15 ans, soit des CONF-Futures.

La valeur nominale des Swaps est toujours entièrement couverte par la valeur des placements de base.

	Titre	Echéance	Monnaie	Valeur nominale	Valeur du marché
Receive	INTEREST RATE SWAP 08 - 20.11.2014 FLR 6M LIBOR CH	20.11.2014	CHF	8 000 000	8 020 105
Pay	2.485 % INTEREST RATE SWAP 08 - 20.11.2014 FIX CHF	20.11.2014	CHF	- 8 000 000	- 8 342 598
Receive	INTEREST RATE SWAP 09 - 01.09.2011 FLR 6M LIBOR CH	01.09.2011	CHF	20 000 000	20 028 682
Pay	0.76 % INTEREST RATE SWAP 09 - 01.09.2011 FIX CHF	01.09.2011	CHF	- 20 000 000	- 20 055 735
Receive	INTEREST RATE SWAP 09 - 01.09.2014 FLR 6M LIBOR CH	01.09.2014	CHF	18 000 000	18 025 814
Pay	1.6475 % INTEREST RATE SWAP 09 - 01.09.2014 FIX CHF	01.09.2014	CHF	- 18 000 000	- 18 114 897
Receive	1.635 % INTEREST RATE SWAP 09 - 04.09.2014 FIX CHF	04.09.2014	CHF	8 000 000	8 044 298
Pay	INTEREST RATE SWAP 09 - 04.09.2014 FLR 6M LIBOR CH	04.09.2014	CHF	- 8 000 000	- 8 011 057
Receive	INTEREST RATE SWAP 09 - 06.10.2010 FLR 6M LIBOR CH	06.10.2010	CHF	10 000 000	10 009 376
Pay	0.485 % INTEREST RATE SWAP 09 - 06.10.2010 FIX CHF	06.10.2010	CHF	- 10 000 000	- 10 016 113
Receive	INTEREST RATE SWAP 09 - 22.10.2010 FLR 3M LIBOR CH	22.10.2010	CHF	5 000 000	5 002 578
Pay	0.4325% INTEREST RATE SWAP 09 - 22.10.2010 FIX CHF	22.10.2010	CHF	- 5 000 000	- 5 008 165
Receive	INTEREST RATE SWAP 09 - 31.10.2011 FLR 6M LIBOR CH	31.10.2011	CHF	10 000 000	10 006 573
Pay	0.8275% INTEREST RATE SWAP 09 - 31.10.2011 FIX CHF	31.10.2011	CHF	- 10 000 000	- 10 018 027
Receive	INTEREST RATE SWAP 09 - 30.11.2011 FLR 6M LIBOR CH	30.11.2011	CHF	5 000 000	5 001 493
Pay	0.8325% INTEREST RATE SWAP 09 - 30.11.2011 FIX CHF	30.11.2011	CHF	- 5 000 000	- 5 003 854
<b>Total de la valeur du marché</b>					<b>- 431 527</b>

### Papiers-valeur sous Securities Lending

Il n'en existe aucun.

## Explications relatives à la réserve de contributions de l'employeur

Réserve de contributions de l'employeur	2009 en CHF	2008 en CHF
<b>Etat au début de la période</b>	<b>65 328 488</b>	<b>57 849 290</b>
Apports aux réserves de contributions de l'employeur	12 889 522	16 962 707
Apports de nouveaux contrats	2 051 248	60 010
Prestations résultant de résiliations de contrats	- 1 540 052	- 3 051 409
Utilisation pour le paiement des primes	- 8 570 784	- 6 541 571
Utilisation pour primes uniques	- 652 761	- 573 310
Intérêt	335 865	622 771
<b>Etat à la fin de la période</b>	<b>69 841 526</b>	<b>65 328 488</b>

# Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

<b>Explications relatives au compte actif de régularisation</b>	<b>31.12.2009 en CHF</b>	<b>31.12.2008 en CHF</b>
Prestations payées d'avance	21 643 070	20 832 626
Produits de l'indemnité de distribution	5 160 000	4 618 000
	<b>26 803 070</b>	<b>25 450 626</b>

<b>Explications relatives au compte de régularisation passif</b>	<b>31.12.2009 en CHF</b>	<b>31.12.2008 en CHF</b>
Prestations d'entrée en suspens	42 542 745	43 886 291
Primes payées d'avance	20 664 476	18 388 101
Intérêts débiteurs	100 000	100 000
Charges de l'indemnité de distribution	3 400 000	3 848 000
Frais de courtage	2 862 000	2 914 000
Frais pour l'administration des placements	476 746	1 360 109
Autres comptes de régularisation	244 630	363 000
	<b>70 290 597</b>	<b>70 859 501</b>

<b>Explications relatives aux produits d'assurance</b>	<b>2009 en CHF</b>	<b>2008 en CHF</b>
Prestations d'assurance	78 434 040	68 011 670
Excédent du résultat d'assurance	33 946 179	52 664 237
Excédent du résultat des frais	3 768 574	1 626 762
	<b>116 148 793</b>	<b>122 302 669</b>

<b>Explications relatives aux charges d'assurance</b>	<b>2009 en CHF</b>	<b>2008 en CHF</b>
Prime de risque	88 295 860	89 951 965
Prime de risque/renchérissement	3 717 935	3 625 383
Cotisations au fonds de garantie	2 096 956	2 019 563
Rachat risque de longévité	11 809 724	9 870 964
Prime pour frais de gestion	27 313 847	27 210 993
	<b>133 234 321</b>	<b>132 678 869</b>

<b>Explications relatives aux charges d'administration</b>	<b>2009 en CHF</b>	<b>2008 en CHF</b>
Indemnités de distribution	10 635 401	10 275 919
Courtages	2 818 915	2 406 583
Organe de contrôle, expert, surveillance	178 657	174 782
Autres frais d'administration	385 543	531 013
	<b>14 018 515</b>	<b>13 388 297</b>



# Exigences de l'autorité de surveillance

## **Information concernant les règles en vigueur relatives aux rétrocessions**

Le placement de la fortune des Fondations Swisscanto s'effectue d'une part selon un contrat de collaboration avec Swisscanto Fondation de placement, et d'autre part selon un contrat de placement de fonds avec Swisscanto Gestion de fonds SA ainsi que le contrat de gérance de fortune avec la Banque Cantonale de Zurich pour Overlay-Mangement.

Les trois partenaires (Swisscanto Gestion de fonds SA a fusionné avec Swisscanto Asset Management AG le 1.1.2010) confirment tous par écrit qu'ils ne reçoivent aucune rétrocession de tiers dans le cadre des relations contractuelles susmentionnées.

## **Autres informations relatives à la situation financière**

### **Procédures juridiques courantes**

Sur la base de l'état actuel des procédures juridiques courantes, nous ne supposons pas que d'autres frais de procédures puissent encore être engendrés pour la Fondation.

Rapport de l'organe de contrôle au Conseil de fondation de  
Swisscanto Fondation collective des Banques Cantonales  
Bâle

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe), de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse de Swisscanto Fondation collective des Banques Cantonales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009. Les indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes annuels ont été vérifiées par un autre organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse incombe au conseil de fondation, alors que notre mission consiste à les vérifier et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à l'établissement des comptes annuels, aux placements et aux principales décisions en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à constater si les dispositions légales et réglementaires concernant l'organisation, l'administration, le prélèvement des cotisations et le versement des prestations ainsi que les prescriptions relatives au principe de loyauté dans la gestion de fortune sont respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion et les placements ainsi que les comptes de vieillesse sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG



Roland Sauter  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable



Matthias Sutter  
Expert-réviseur

Bâle, le 12 avril 2010

Annexe: comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe)



Editeur:  
Swisscanto Fondation collective des Banques Cantonales  
St. Alban-Anlage 26  
4002 Bâle

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser à:  
Swisscanto Fondation collective des Banques Cantonales  
St. Alban-Anlage 26  
Case postale 3855  
4002 Bâle  
Téléphone 058 280 26 66  
Fax 058 280 29 77  
fondationcollective@swisscanto.ch  
www.swisscanto.ch

Informations complémentaires sur

[www.swisscanto.ch/fondationcollective](http://www.swisscanto.ch/fondationcollective)

